



Véloxygène
90, rue Saint Honoré
80000 AMIENS
veloxygene-somme@fub.fr
www.veloxygene-somme.fr

Monsieur Alain Gest, président d'Amiens Métropole
Monsieur Hubert de Jenlis, maire d'Amiens

Amiens, le 16 mars 2026

Objet : Balade de Reconnaissance d'Aménagements Cyclables (BRAC) : itinéraire Croix Rompue Saleux

Monsieur le Président, monsieur le Maire,

Le jeudi 12 mars, nous avons effectué notre BRAC mensuelle sur un itinéraire Croix-Rompue, rue Alexandre Dumas, avenue Paul Claudel, rue de La Croix Jourdain, et D8 jusqu'à l'extrémité de la voie verte à Saleux. En synthèse, nous souhaitons exprimer les observations suivantes :

- **rue Alexandre Dumas** : les aménagements ne sont pas à un niveau satisfaisant au regard de l'espace disponible sur cet axe : sécurité et continuité insuffisantes, impression de flux cycliste ignoré et mis là où on a pu. Le carrefour et l'accès Aquapôle en sont presque caricaturaux. La jonction piste cyclable/chaussée, au droit du n° 87, est un point noir, malgré le panneau A21 et le marquage sur la chaussée : le flux motorisé dense en période chargée, rapide en période creuse, rend la tâche du cycliste risquée soit pour tourner à gauche en venant de l'ouest, soit pour s'engager sur la chaussée en venant de l'est ;
- **avenue Paul Claudel** : l'aménagement en rive sud est obsolète, voire dangereux (multiples entrées-sorties sans visibilité). A notre connaissance, il aurait dû être provisoire. Enfin, il ne dessert pas les zones habitables construites ultérieurement en rive nord ; l'espace disponible (notamment zone herbeuse et voie centrale) doit permettre l'aménagement d'une vraie piste bidirectionnelle ;
- **voie verte rue de La Croix Jourdain, puis le long de la D8** : celle-ci est en revanche une belle réalisation, par son revêtement, sa séparation de la chaussée et sa configuration générale. Elle mérite quelques modifications simples pour atteindre "la quasi perfection" : identification d'entrée plus claire (bidir ?), croisement avec Albert Camus pas clair et une sortie sur la chaussée à Saleux insuffisamment sécurisée ;
- **rue Jean Marc Laurent** : la jonction de la nouvelle piste avec la chaussée est un carrefour de voies et doit impérativement être traité comme tel, a minima avec un aménagement léger compte tenu de ce qui reste à faire sur cet axe. Il n'est pas acceptable en terme de sécurité d'installer un tourne à gauche cycliste sur une voie à forte densité sans un minimum de précautions.

Enfin, l'ensemble de cet itinéraire doit figurer dans le plan Vélo afin de compléter la voie verte D8 en terme de qualité et de continuité sur cet axe est-ouest particulièrement fourni en lieux d'activités.

Veuillez trouver dans les annexes le détail de nos observations.

Restant à votre disposition, veuillez agréer, monsieur le Président, monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées,

Guillaume Bellard, Président de Véloxygène

Association pour la promotion de l'usage de la bicyclette comme moyen de déplacement et de l'intermodalité sur Amiens-Métropole et le département de la Somme - Membre de la Fédération des Usagers de la Bicyclette FUB

BRAC MARS 2026 - Annexes

Itinéraire Croix Rompue - Saleux

Rue Alexandre Dumas

Un rond-point Croix-rompue peu convivial pour les cyclistes, trop large pour les motorisés, propices aux cisaillements de trajectoires vélos. Ceux-ci sont amenés à prendre des stratégies non adaptées pour s'engager sur la voie verte Alexandre Dumas



Si la voie verte pare au “moins pire” sur cet axe très chargé, son tracé est une enfilade de croisements d’entrées-sorties de véhicules, dont une grande partie sont aveugles, non équipées de miroirs de détection, ou équipées de stops aux bandes mal placées.

La bande centrale de la chaussée est inutile jusqu’au carrefour Aquapôle et l’espace devrait être mis à profit d’une séparation des flux vélos-piétons et d’une piste en site propre



Carrefour vers Aquapôle : l'aménagement actuel semble ignorer le flux cycliste

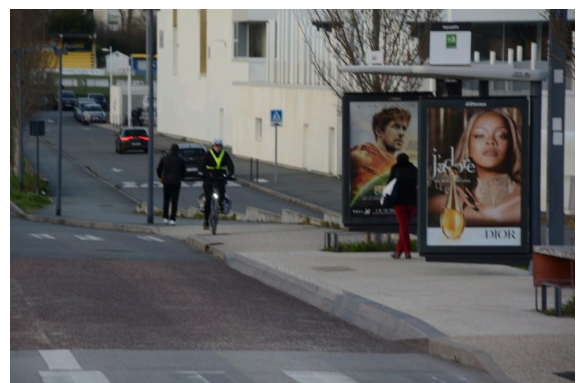
Tourner à droite vers Aquapôle pour reprendre la piste plus loin est contre intuitif : nombre de cyclistes ne le font pas et vont chercher la piste plus loin via la chaussée motorisée



Le "plus loin" reste tout autant ambigu : des marquages semblent indiquer de rester sur la partie bitumée mais amènent sur une bordure de trottoir. S'engager sur la zone gravillonnée piétons-vélo est contre intuitif et impossible lors de manifestations sportives entraînant des stationnements abusifs sur cette même portion gravillonnée



L'accès Aquapôle n'est pas géré pour les cyclistes, à tel point que ceux-ci s'adaptent "au moins pire du moment" en empruntant soit la voie motorisée, soit la voie bus soit le prolongement de la voie verte qui amène sur l'arrêt de bus. Nous sommes restés à peine 10 minutes pour constater ce mix de stratégies adaptatives vélos



Tout n'est pas noir sur Alexandre Dumas, sauf :

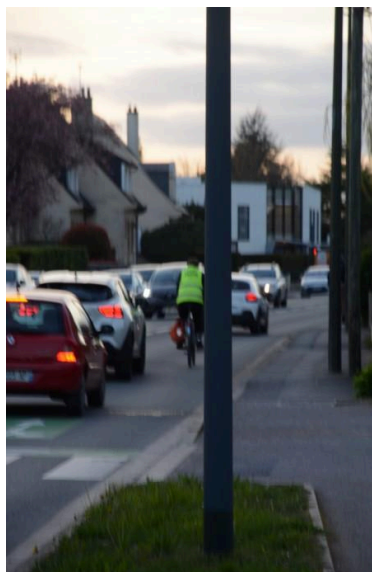
Gris foncé : cette esplanade gravillonnée mélangeant piétons et vélos là où l'espace permet la séparation des flux

Vert : traversée bien identifiée et sécurisée



LES POINTS NOIRS Alexandre Dumas : La jonction piste cyclable/chaussée, au droit du n° 87, est un point noir, malgré le panneau A21 et le marquage sur la chaussée : le flux motorisé dense en période chargée, rapide en période creuse, rend la tâche du cycliste risquée pour tourner à gauche en venant de l'ouest, soit pour s'engager sur la chaussée venant de l'est : ici aussi, il suffit d'attendre quelques minutes pour constater une stratégie d'adaptation sécuritaire bien que non conforme : emprunter le trottoir ! Une action simple à courte échéance est requise.

Ensuite, rien jusqu'à l'avenue du 14 juillet : ce point est-il intégré au plan vélo ?

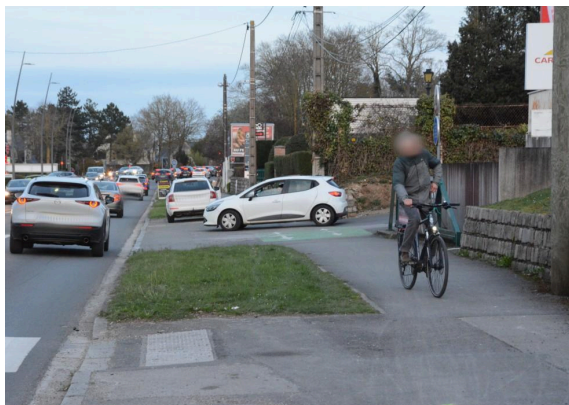


Avenue Paul Claudel

Rien pour les cyclistes ensuite jusqu'à l'avenue du 14 juillet. Arrivé là, il faut savoir que la piste est en rive sud : le contournement du carrefour à vélo se fait au "à la connaissance des lieux"



L'arrivée sur la voie partagée piétons vélos Paul Claudel est décevante : aménagement obsolète, voire dangereux (multiples entrées-sorties sans visibilité). Une seule sortie "vertueuse" équipée de miroir (le bienfaiteur ne sera pas dénoncé !). Enfin, il ne dessert pas les zones habitables construites ultérieurement en rive nord ; l'espace disponible (notamment zone herbeuse et voie centrale) doivent permettre l'aménagement d'une vraie piste bidirectionnelle



Le rond-point avec la rue du Fond Lagache et le boulevard Ambroise Paré nous paraît en revanche correct, bien marqué, non conflictuel



Attention cependant aux végétations pourraient profiter du printemps pour s'accaparer d'une partie de l'espace visuel : la visibilité est "limite" sur la portion sud-ouest (photo ci-contre)

Voie Verte rue de la Croix Jourdain et D8

Venant de Paul Claudel, ce n'est pas clair : panneau voie verte pour traverser la rue des Facultés et rejoindre la voie verte en rive gauche de La Croix Jourdain, puis fin de voie verte à l'entrée des bus **donc pas de piste bidirectionnelle** ? Faut-il comprendre qu'on doit traverser en rive droite pour reprendre la voie verte à gauche au rond point suivant, ce qui serait une aberration des points de vue continuité et sécurité



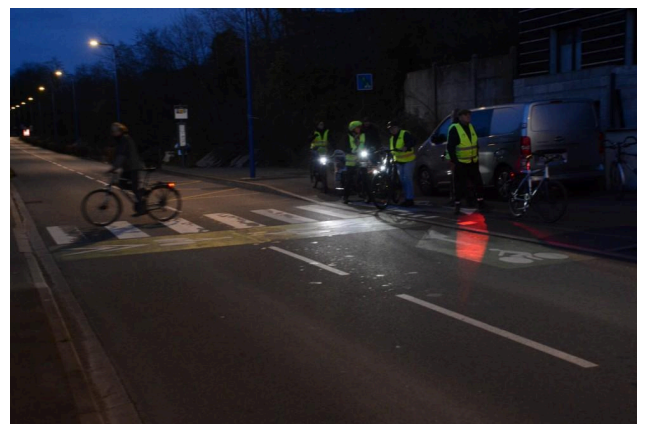
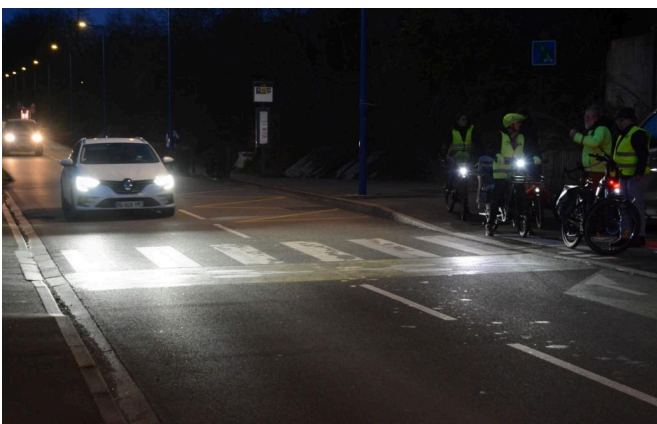
L'accès est clair venant de Bernard Risbourg ou chemin du Thil (donc rive nord-ouest de La Croix Jourdain). Rond-point bien tracé.

Cependant, cette voie verte qui emmène hors les murs avec une composante touristique (accès vallée de la Selle, coulée verte) nécessiterait un panneautage ad-hoc plus généreux.

La suite est une très belle réalisation, sauf ...



... Fin de piste : une déception mais pas seulement, un risque : la fin de la voie verte emmenant les cyclistes sur la D8 n'est pas traitée comme un carrefour. Pas même un A21 !



Alors que, en amont de cette fin de piste, l'arrêt de bus est, lui, correctement traité avec passage surélevé et panneau traversée piétons C20a, le passage vélo n'est pas signalé, n'a pas droit au passage surélevé et "grâce" aux stationnements octroyés, présente une insuffisance de visibilité



Nous regrettons la récurrence de ces situations (Alexandre Dumas, précédemment cité) où le nécessaire retour des cyclistes sur la chaussée est trop laissé à l'appréciation et à l'adaptation des usagers

Rue Jean-Marc Laurent :

Notre remarque ci-dessus se trouve malheureusement confortée par l'absence de traitement en "vrai carrefour vélos-motorisés" sur le récent aménagement rue Jean Marc Laurent (piste au demeurant de très belle facture, encore un fois : dommage !)

